

## ELECTIONS AU CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITES 2011

### PROMOTION DES LIBERTES UNIVERSITAIRES ET RAYONNEMENT DE LA RECHERCHE

#### Liste soutenue par le SYNDICAT AUTONOME SUP-LSH

Membre de la Fédération nationale des Syndicats Autonomes de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, le Syndicat des Lettres et Sciences Humaines a toujours été convaincu de l'**importance fondamentale du C.N.U.** et des élections qui marquent la présence des universitaires dans les instances de l'enseignement supérieur et de la recherche. L'autorité morale du C.N.U. et son rôle dans les carrières (listes de qualification et promotions) en font le lieu par excellence du progrès de nos disciplines au sein de l'institution universitaire.

Unis par le sens du **service public**, les candidats présentés par AUTONOME SUP-LSH s'engagent à **défendre les disciplines et les collègues** dans un souci permanent d'honnêteté, d'ouverture et de respect mutuel, loin des clivages partisans qui n'ont pas lieu d'être. Forts de vos suffrages, ils s'efforceront de promouvoir une université de qualité et de préserver **la liberté de la recherche** et de ses méthodes en assurant une représentation équitable des différentes sensibilités présentes dans nos études : ce qui veut dire, dans le domaine de la langue et de la littérature françaises, l'esthétique des textes littéraires, les travaux liés à la périodisation (y compris la francophonie contemporaine), l'histoire de la langue et la linguistique, la didactique du français...

Parfaitement conscients de l'évolution de la recherche universitaire et des conditions d'exercice de celle-ci à un moment où de profondes réformes sont mises en œuvre, parfois de manière catastrophique ou sans réelle concertation, les candidats défendront un **juste équilibre** entre la capitale et la province, entre les divers secteurs de nos disciplines. Ils seront particulièrement attentifs à réduire les injustices faites aux minorités spécifiques (disciplines dites marginales et universités périphériques ou en dehors de la Métropole) et à favoriser une juste représentation des collègues femmes dans les promotions. Ils militent pour une augmentation massive des promotions à la première classe des professeurs, pour un accès plus rapide des maîtres de conférences à la hors-classe et pour une augmentation des congés pour recherche ou conversion thématique.

Au-delà du C.N.U., AUTONOME SUP-LSH contribue, parce qu'il est un syndicat reconnu (ce n'est pas une simple association de circonstance sans autre activité entre deux élections), à toutes les négociations avec les autorités de tutelle, dans toutes les instances auxquelles participent ès qualité les syndicats et où siègent des représentants élus. Il entend apporter sa part, **en toute indépendance idéologique**, à la réflexion actuelle en faveur d'une université qui reconnaîtrait la présence centrale et l'indépendance des enseignants-chercheurs (**statut national et service de référence de 192 htd**) et qui défendrait les concours de recrutement de l'enseignement du second degré (CAPES et Agrégations). Il tient à affirmer qu'il n'accepte pas que seuls les impératifs de gestion ou un fonctionnement hiérarchique, étranger à l'essence collégiale de l'université, règlent cette réforme et, défenseur du jugement par les pairs, il refuse que le seul jeu syndical partisan ou hiérarchique préside au déroulement des carrières et au fonctionnement des universités.

**En votant pour les listes soutenues par AUTONOME SUP-LSH vous êtes sûrs d'élire des collègues dévoués et compétents, qui prennent toute la mesure de leurs devoirs. Ils auront à cœur de vous défendre avec efficacité.** Les candidats de cette liste travailleront dans ce sens avec détermination et honnêteté (ils s'engagent en particulier à ne pas demander pour eux-mêmes de promotion durant la durée de leur mandat).

**SYNDICAT AUTONOME SUP-LSH**

4 rue Trévisé 75009 Paris Tél : 01 47 70 96 83

autonomesup@free.fr